

Jérôme GUEDJ

Massy, le 14 juin 2022

Candidat NUPES à la députation 2022
sur la 6^{ème} circonscription de l'Essonne

jeromeguedj2022@gmail.com

<https://www.jeromeguedj2022.fr/>

Association Autonome des
Parents d'Elèves de Palaiseau

Objet : Réponse à la lettre ouverte des parents d'élèves AAPE de Palaiseau.

Chers parents,

Vous m'avez interpellé pour connaître mes propositions sur l'Éducation. Je vous remercie pour cette sollicitation. Vous trouverez pour huit de vos propositions, reprises ci-dessous, des extraits du programme de la nouvelle union populaire écologique et sociale que je porte et qui répondent à vos préoccupations.

AAPE Palaiseau :

« Pour les élèves des **écoles maternelles, élémentaires et primaires** du 1^{er} degré :

1. **Limitier les effectifs par classe.** *L'allègement du nombre d'élèves pour mieux apprendre et rendre ainsi possible l'accompagnement des élèves en difficulté par les enseignants ; réviser les seuils d'ouvertures/fermetures de classes en créant des seuils par niveau et non plus par école afin d'appliquer réellement la limite à 24 élèves en Grande Section, CP et CE1 sans impacter les autres niveaux et en prévoyant le nombre suffisant de maîtres. »*

NUPES : Réduire partout les effectifs par classe **pour faire mieux que la moyenne européenne, qui est actuellement à 19 élèves par classe**, en priorisant les classes de pré-élémentaire, les lycées professionnels et les établissements relevant de l'éducation prioritaire

AAPE Palaiseau :

2. **Prévoir un nombre suffisant d'enseignants titulaires et remplaçants dès le 1^{er} jour de la rentrée.** *Respecter le nombre légal d'heures devant élèves et redéfinir un cadre légal des brigades de remplaçants ; Améliorer **l'attractivité du métier d'enseignant** et les conditions d'accompagnement des nouveaux enseignants les premières années.*

NUPES : Revaloriser les personnels de l'Éducation nationale et renforcer les moyens :

- **Rattraper et mettre fin au gel du point d'indice, revaloriser les grilles salariales** en engageant une négociation avec les organisations syndicales
- **Adopter un plan pluriannuel de recrutement pour l'ensemble des concours, avec un dispositif de pré-recrutement au métier d'enseignant** favorisant l'accès des jeunes de tous les milieux sociaux, créer des écoles professionnelles de l'enseignement
- Garantir le caractère unifié du service public de l'éducation nationale sur les contenus d'enseignement, les modalités de recrutement et les statuts des personnels
- Mettre en place une aide administrative et éducative aux directeurs d'école et améliorer le mode de décharge d'enseignement pour tous les directeurs d'écoles maternelle et élémentaire

AAPE Palaiseau :

3. Une **école inclusive** qui n'abandonne aucun élève à besoin ou en situation de handicap :
 - a. **Systématiser le repérage précoce des élèves en difficultés effectif et gratuit par l'Education nationale** (médecin scolaire, PMI, RASED, orthophonistes) afin de mettre en place le plus rapidement possible les prises en charge adaptées.

NUPES :

- Renforcer la **médecine scolaire en garantissant** le nombre de personnels par établissement
- Objectif « zéro décrocheur » : renforcer les dispositifs de rattrapage scolaire en proposant des accompagnements collectifs et individuels adaptés. **Rétablir les RASED dans le premier degré**
- **Assurer la gratuité réelle de l'éducation publique, [...] pour assurer une réelle égalité des conditions entre élèves et lutter contre l'intrusion marchande à l'école**
 - b. **Prévoir un nombre suffisant d'enseignants spécialisés** à dominante relationnelle (**maîtres G**), à dominante pédagogique (**maîtres E**) ainsi que des **psychologues** de l'éducation nationale **par la voie de la formation pour retrouver des effectifs de RASED complets** permettant le dépistage et la prise en charge effective de tous les élèves à besoins ;

NUPES : Objectif « zéro décrocheur » : renforcer les dispositifs de rattrapage scolaire en proposant des accompagnements collectifs et individuels adaptés. **Rétablir les RASED dans le premier degré**

- c. **Valoriser le statut des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)** pour que chaque enfant puisse bénéficier de leur présence conformément au nombre d'heures notifiées par la MDPH ; Leur permettre de suivre un même élève tout au long de sa scolarité si nécessaire (difficultés d'adaptation et émotivité exacerbée de certains élèves à besoins).

NUPES : Créer un véritable service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, avec un **nouveau corps de fonctionnaires, en formant et titularisant les actuels AESH** (accompagnants des élèves en situation de handicap)

AAPE Palaiseau :

Pour les élèves des **collèges et lycées** du 2nd degré :

4. **Augmenter les moyens alloués aux collèges et lycées** :
 - a. **Augmenter les DHG (Dotations Horaires Globales)** afin que l'ensemble des projets portés par les professeurs et la totalité des dédoublements de classes souhaités puissent se faire sans qu'il n'y ait à choisir entre telle ou telle matière, entre tel ou tel projet, au détriment des conditions d'apprentissages des élèves ;
 - b. **Limiter les effectifs par classe et en finir avec les fermetures de classes qui ne visent qu'à « économiser du professeur »** et à « économiser de la DHG ». L'allègement du nombre d'élèves pour mieux apprendre et rendre ainsi possible l'accompagnement des élèves en difficulté par les enseignants.

NUPES : Réduire partout les effectifs par classe pour faire mieux que la moyenne européenne, qui est actuellement à 19 élèves par classe, en priorisant les classes de pré-élémentaire, les lycées professionnels et les établissements relevant de l'éducation prioritaire

AAPE Palaiseau :

5. **Disposer d'un professeur dans chaque matière dès le 1^{er} jour de la rentrée scolaire et prévoir un nombre suffisant de professeurs remplaçants.** Respecter le nombre légal d'heures devant élèves et redéfinir un cadre légal des

brigades de remplaçants ; Améliorer **l'attractivité du métier d'enseignant** et les conditions d'accompagnement des nouveaux enseignants les premières années.

NUPES : Revaloriser les personnels de l'Éducation nationale et renforcer les moyens :

- **Rattraper et mettre fin au gel du point d'indice, revaloriser les grilles salariales** en engageant une négociation avec les organisations syndicales
- **Adopter un plan pluriannuel de recrutement pour l'ensemble des concours, avec un dispositif de pré-recrutement au métier d'enseignant** favorisant l'accès des jeunes de tous les milieux sociaux, créer des écoles professionnelles de l'enseignement
- Garantir le caractère unifié du service public de l'éducation nationale sur les contenus d'enseignement, les modalités de recrutement et les statuts des personnels

AAPE Palaiseau :

6. **Augmenter les effectifs des assistants d'éducation (AED)** pour améliorer le climat scolaire et lutter contre le harcèlement scolaire ;

NUPES :

- Renforcer partout les effectifs de la vie scolaire et reconnaître leur rôle pédagogique (assistants d'éducation, assistants pédagogiques)
- Renforcer la prévention contre le harcèlement scolaire et la lutte contre les addictions

AAPE Palaiseau :

7. **Revenir sur la réforme du collège de 2015 en prévoyant un accompagnement personnalisé en petit groupe par les professeurs** pour les élèves en difficulté. Cet accompagnement viendra compléter l'accompagnement en classe entière et le dispositif Devoirs Faits qui sont à l'heure actuelle insuffisants pour une réelle prise en charge des élèves les plus faibles ;

NUPES : Objectif « zéro décrocheur » : **renforcer les dispositifs de rattrapage scolaire en proposant des accompagnements collectifs et individuels adaptés**. Rétablir les RASED dans le premier degré

AAPE Palaiseau :

Enfin, pour les parents d'élèves **des écoles, collèges et lycées**, du 1^{er} et 2nd degré :

8. **Renforcer le statut des représentants de parents** et rendre la **co-éducation effective**. Les parents investis souhaitent le **respect de leur rôle et du code l'Education**

NUPES :

- Formuler un projet « d'école globale » : rendre cohérent scolaire et périscolaire

En tant que député, qui élabore et vote nos Lois, je reste attaché à leurs applications effectives dans les écoles de la République, en particulier dans ma circonscription. Je soutiendrai les établissements scolaires afin qu'ils disposent des moyens suffisants pour établir des projets d'écoles/d'établissement.

Concernant vos trois propositions, a priori, non couvertes par le programme partagé de la NUPES, je les soutiendrai, le cas échéant, dans le cadre de mon mandat.

Fidèlement,

Jérôme GUEDJ